

Le temps des murmures

RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO

« Adultes et enfants »

autour des thèmes

Pluriel / Pataquès / Minuscule

23 avril > 31 mai 2020

La boutique d'écriture

PRÉAMBULE :

Nous ne pourrions évidemment pas, cette année, nous réunir dans un beau parc pour fêter et partager les langues les écritures, les patrimoines oraux, les livres... Mais nous pouvons, dans ce temps de confinement et après, rester curieux de la diversité des langues et des cultures, ce pourquoi, entre autres propositions, nous maintenons le concours photo.

ARTICLE 1 : Objet du concours

Dans le cadre de l'événement le temps des murmures, proposé habituellement par l'association La boutique d'écriture & Co, est organisé, du 23 avril au 31 mai 2020 minuit, un concours photo autour de 3 thèmes :

Pluriel / Pataquès / Minuscule

Les coordonnées de la boutique d'écriture & Co sont les suivantes : 76, rue du faubourg de figuerolles – 34070 Montpellier T : 0467021741 – P : 0672069725 / mail : boutiq-ecr@numericable.fr

ARTICLE 2 : Participation

Ce concours est gratuit et sans obligation d'achat.

Il est ouvert à tout photographe amateur et notamment :

- À toute personne physique âgée de 18 ans révolus, sans limite d'âge.
- Aux personnes mineures à la seule condition que l'autorisation parentale et l'acceptation du présent règlement soient signées par le responsable légal.
- Sont exclus du bénéfice de ce concours les salariés de La boutique d'écriture & Co.

Le nombre de participation par thème est limité à une par participant (même nom, même prénom, même adresse postale et même adresse mail). En cas de participation multiple d'un participant à un même thème, celui-ci sera éliminé d'office du présent concours. Un accusé de réception est envoyé lorsque la candidature est bien reçue. En cas de non réception de cet accusé, aucune réclamation ne pourra être formulée.

ARTICLE 3 : Comment participer

Les participants peuvent concourir en envoyant au maximum 1 photo par thème (soit 3 photos maximum au total par participant).

Leur(s) photo(s) devront être envoyées à l'adresse mail suivante : boutiq-ecr@numericable.fr

Pour jouer les participants doivent : Posséder une adresse mail et être en mesure de s'y connecter.

Envoyer via leur adresse mail :

1/ De 1 à 3 photos (en fonction du nombre de thèmes illustrés et de la catégorie), numériques, au format JPEG, haute résolution (300 dpi),

2/ Le présent règlement comprenant le formulaire d'acceptation des conditions de participation et de cession des droits, complétés et signés.

3/ L'ensemble (photo(s) + formulaire complet) devra être envoyé par mail à l'adresse suivante :
boutiq-ecr@numericable.fr

Chaque fichier et donc chaque photo transmise devra être nommée du nom du thème, du nom de famille et du prénom de la personne concourant (THEME.NOM.PRENOM)

Ex : PATAQUES.DURANT.EMILIE

Les participants seront ensuite départagés par un vote du jury, composé de photographes amateurs et professionnels. Ce jury élira de façon collégiale :

Les 3 meilleures photos de chaque thème soit 9 photos au total pour la partie ADULTE,

Les 2 meilleures photos de chaque thème soit 6 photos au total pour la partie ENFANT,

Cette sélection de 15 photos au total se fera sur des critères artistiques et techniques. L'originalité dans le traitement du thème sera une dimension importante du choix effectué. Cette décision sera sans appel. La responsabilité de La boutique d'écriture ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement du mode de participation au présent jeu-concours, lié aux caractéristiques d'Internet ; dans ce cas, les participants ne pourront prétendre à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Les gagnants se verront attribuer le lot mentionné à l'article 7.

ARTICLE 4 : Obligations

Les photographies devront respecter les thèmes du concours (**Pluriel / Pataqués / Minuscule**) et être conformes aux dispositions légales en vigueur. Elles ne doivent notamment pas porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs et ne pas constituer une incitation à la réalisation de certains crimes ou délits, à une quelconque provocation ou discrimination, à la haine ou à la violence. De même, les photographies de personnes nues ou en partie dénudées ne sont pas autorisées. Afin de ne pas porter atteinte aux dispositions de la loi Evin, le participant s'engage à ne présenter que des photographies qui n'incitent pas à la consommation d'alcool, et qui ne montrent pas la consommation d'alcool en tant que vecteur de valeurs positives et valorisantes (convivialité, détente, amitié...). Dans le cas contraire, en cas de non-respect des dispositions sus mentionnées, les photos seront automatiquement écartées du concours. Seules les photographies respectant ces critères et thématiques seront acceptées par l'organisateur et pourront concourir. Les photographies feront l'objet d'une modération et seront donc contrôlées a posteriori par l'organisateur. Chaque participant déclare et garantit : Être l'auteur de la photo envoyée pour le concours et par conséquent titulaire exclusif des droits de propriété littéraire et artistique à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public de la photo, et avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiées sur la ou les photo(s) présentée(s) ou des personnes propriétaires des biens représentés, de telle sorte que la responsabilité de La boutique d'écriture ne puisse pas être engagée du fait de l'utilisation de ladite photo dans le cadre du présent concours. Lesdites autorisations devront être communiquées aux organisateurs sur simple demande.

ARTICLE 5 : Autorisation de publication

Chaque participant en tant qu'auteur des photos soumises et titulaire des droits de propriété littéraire et artistique attachés à la photo, consent, comme condition de validité de sa participation au concours, à ce que la ou les photos présentées dans ce cadre soient exploitées, en dehors de toute contrepartie financière, selon les modalités suivantes. Les 15 photos gagnantes (sélection adulte et sélection enfant) pourront être :

1/ Déposées et consultables sur le site Internet de La boutique d'écriture et le site Internet le Chant général : www.laboutiquedecriture.org, www.lechantgeneral.org / aux rubriques « nouveautés », « chant général », « concours photo » et « Le temps des murmures » 2020.

2/ Utilisées comme illustrations des rubriques « Le temps des murmures », « chant général » et « concours photo » des mails que nous pourrions éventuellement envoyer pour rendre compte de ce projet et valoriser ainsi votre participation,

3/ Utilisées comme illustrations des post Facebook relatifs à la « Le temps des murmures », au « chant général » et au « concours photo » que nous pourrions poster à la suite de l'événement 2020 pour rendre compte de ces projets et valoriser ainsi votre participation,

4/ Utilisées comme illustrations de supports papier (feuilles A4 et A5, imprimés en noir et blanc, en 500 exemplaires au maximum chacun) et utilisés pour une durée de deux ans (2 ans) maximum, à compter du 10 juin 2020, selon les usages suivants :

- Pour annoncer ou rendre compte du temps des murmures ou de ses prolongements (tenant compte de la situation sanitaire actuelle),
- Pour annoncer l'événement Le temps des murmures 2021 et ses sous-projets (concours photo / chant général).

5/ Tenant compte des dispositions sanitaires actuelles particulières et en cas d'annulation ou de report de l'événement, les photos gagnantes pourront être :

- Exposées et présentées à la boutique d'écriture située au 76, rue du faubourg de figuerolles,
- Exposées et présentées sous forme de galerie, sur le site internet de l'association www.laboutiquedecriture.org.

Chaque participant autorise donc la boutique d'écriture à les exploiter sur supports numériques, dans les cadres précités, en France, pour une durée déterminée par la durée d'existence des outils web de l'association, en dehors de tout usage commercial et de toute contrepartie financière.

Pour l'ensemble des photos envoyées dans le cadre de ce concours mais non sélectionnées dans les 15 finalistes : Chaque participant accepte que ses photos soient déposées et consultables sur le site Internet de La boutique d'écriture et le site Internet le Chant général :

www.laboutiquedecriture.org, www.lechantgeneral.org / aux rubriques « nouveautés », « chant général », « concours photo » et « Le temps des murmures » 2020.

Chaque participant autorise la boutique d'écriture à les exploiter dans les cadres précités, en France, pour une durée déterminée par la durée d'existence des outils web de l'association, en dehors de tout usage commercial et de toute contrepartie financière.

Chaque participant s'engage cependant à signer le présent règlement et la partie cession des droits comme autorisation de publication et d'utilisation de sa ou ses photo(s) dans le cadre et pour les besoins du présent concours (voir p. 5).

ARTICLE 6 : Date limite

La date limite de dépôt des photos est fixée au dimanche 31 mai minuit / 00h00.

ARTICLE 7 : Prix, jury et résultats

Ce jeu-concours élira 3 photos par thème pour les adultes et 2 photos par thème pour les enfants, soit au total 15 photos. Chaque photo sélectionnée sera :

- Exposée et présentée à la boutique d'écriture ou sur le site internet de l'association.
- Remise à son auteur. Tirage photo format 20 x 30 cm (hors cadre).

Ces lots ne pourront être ni repris, ni échangés, ni faire l'objet du versement de sa contre-valeur en espèces. Toute contestation du lot pour quelque raison que ce soit équivaudra à un refus définitif de ce dernier. La boutique d'écriture & Co se réserve le droit de substituer, à tout moment, aux lots proposés, un lot de nature et de valeur équivalente. Les prix sont incessibles et ne pourront être échangés sous forme de contrepartie en numéraire. Ils devront être acceptés tels quels. Les gagnants seront informés par mail ou par appel téléphonique entre le **mercredi 3 et le samedi 6 juin**. Ils devront confirmer l'acceptation de leur prix par mail avec les informations demandées **au plus tard le mardi 9 juin 17h**. Après cette date, le prix ne pourra être réclamé et aucune compensation financière ne sera attribuée.

ARTICLE 8 : Réclamations

La boutique d'écriture se dégage de toute responsabilité quant au contenu des photos publiées. Les organisateurs du concours ont le droit d'éliminer le ou les candidats en cas de non-respect partiel ou total du présent règlement. Aucune réclamation ne sera prise en compte de la part de participant n'ayant pas reçu d'accusé de réception. La boutique d'écriture décline toute responsabilité en cas d'annulation et/ou perturbation des connexions pour des raisons indépendantes de sa volonté (telles que notamment, dysfonctionnement des télécommunications ou des installations téléphoniques des participants, saisie incorrecte des données). Les gagnants s'engagent à dégager de toute responsabilité La boutique d'écriture, ses partenaires, leurs employés ou représentants, de tout dommage qu'ils pourraient subir en liaison avec l'acceptation du lot gagné.

ARTICLE 9 : Mise à disposition du règlement

Le présent règlement est disponible sur le site de La boutique d'écriture & Co et sur simple demande écrite par mail à l'adresse figurant à l'article 1.

ARTICLE 10 : Dépôt légal du règlement du concours

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement sera tranchée par La boutique d'écriture & Co dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

ARTICLE 11 : Informations nominatives

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n° 78-17 dite « Loi Informatique et Libertés », tout participant est informé que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour sa participation au présent jeu et font l'objet d'un traitement informatique. Le participant est informé qu'il bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles le concernant. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant La boutique d'écriture à l'adresse suivante : 76, rue du faubourg de figuerolles – 34070 Montpellier. Les personnes qui exerceront leur droit de suppression des données les concernant avant la clôture du concours (dimanche 31 mai 2020 minuit) seront réputées renonçant à leur participation. Les gagnants autorisent expressément La boutique d'écriture à

reproduire et à publier gracieusement sur les documents d'information liés au présent jeu-concours l'identité des gagnants, à savoir leur nom, leur prénom ainsi que leur lieu d'habitation (commune).

ARTICLE 12 : FRAUDE

La boutique d'écriture se réserve le droit, s'il y a lieu, d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes de toutes sortes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit et notamment de manière informatique ou manuelle dans le cadre de la participation ou de la détermination des photos sélectionnées.

Article 13 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à ce concours implique l'acceptation totale du présent règlement, disponible sur le site www.laboutiquedecriture.org. Tout défaut de renseignement ou fausse déclaration d'identité ou d'adresse entraînera automatiquement l'élimination du participant. La boutique d'écriture & Co se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis par les participants.

Concours photo / 23 avril > 31 mai
Acceptation des conditions de participation
Et cession de droits
Pour personne majeure

Je soussigné(e) / nom et prénom :

Résidant :

Mail :

Téléphone :

Certifie :

- Accepter le présent règlement et ses conditions,
- Accepter les conditions de cession de droits des photographies transmises, selon les modalités détaillées à l'article 5, en page 2 et 3 du présent règlement,
- Etre âgé(e) de plus de 18 ans.

Fait à _____, le _____

Signature

Concours photo / 23 avril > 31 mai
Acceptation des conditions de participation
et cession de droits
Pour personne mineure

Autorisation parentale :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur :

Résidant

Mail :

Téléphone :

Autorise mon enfant (Nom et prénom)

Né(e) le _____

À participer au jeu-concours photo proposé par la Boutique d'écriture.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Certifie :

- Accepter le présent règlement et ses conditions,
- Accepter les conditions de cession de droits des photographies transmises, selon les modalités détaillées à l'article 5, en page 2 et 3 du présent règlement,

Fait à _____, le _____

Signature